

en direct de ... ou l'observation discrète de la faune et de la flore sauvage

Outils d'accueil et d'interprétation



1.3 - Des critères

Nous l'avons vu précédemment, le choix de la ligne directrice d'un projet technique est tributaire de trois critères principaux : le sujet filmé, le public spectateur et l'exploitation des images. Les objectifs pédagogiques du gestionnaire doivent donc être pris en considération.

Par exemple, les images muettes d'une bande de cormorans perchés léthargiquement sur un arbre mort accrochent beaucoup moins le public que les images sonorisées d'une colonie de fous de Bassan en pleine activité.

Ou encore : des animations envers les scolaires seront plus instructives si les mouvements de la caméra sont rendus possibles.

Mais proposer la simple vision d'images naturalistes peut ne pas suffire. Il est souvent nécessaire de diriger le regard du public et de mettre en valeur ces images. Une salle d'exposition, un programme d'animation, une inauguration, un plan de diffusion médiatique sont autant de moyens.

Nous verrons quelles expériences divers gestionnaires de systèmes de transmission vidéo peuvent nous apporter en ce domaine.

Le choix des caractéristiques d'un module repose sur deux critères la faisabilité technique et la faisabilité écologique.

En effet, il ne suffit pas de s'inquiéter de la seule possibilité technique d'installer tel type de matériel en tel endroit. Il est impératif de se poser des questions sur l'intégration dans le site du matériel, les nuisances occasionnées, les réactions de l'espèce filmée... Ce sont ces facteurs qui déterminent la faisabilité écologique.

A ce stade de la décision, le gestionnaire aura peut-être à redéfinir son projet technique. Par exemple, certaines techniques de prise d'images ne peuvent être compatibles avec l'espèce filmée. Ou tel type de transmission "image + son" n'est pas réalisable sur le terrain. Il y aura donc un nécessaire chassé-croisé entre faisabilité technique, écologique et bien sûr financière.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB